

La presse en a parlé.....

- « **Mystérieuses hirondelles** » par Laurent Cabrol dans France Dimanche de septembre 2008. Qui a dit que les hirondelles disparaissaient.....Preuve que non !...**Elles ont niché sous les toits d'Andrée Chaillou cet été.**
- Le 16 octobre dans la République du Centre : **visite de la ferme pédagogique de la Grand'Cour** par 47 enfants (maternelle et CP) de l'école de Binas (41)...pour une étude des animaux de la ferme, puis **visite du Poney Club**, avant une grande balade en remorque.
- Le 29 novembre dans la République du Centre : « **Un don venu de « la Terre de Zola »**...200 kg de pommes de terre offerts par Philippe Gassel in aux Restos du Cœur de Cloyes.

Notre église par Aline de Pibrac

« L'église est un lieu important au cœur de chaque village. A Romilly, celle-ci est ouverte tous les jours afin de permettre à chacun de venir s'y recueillir ou tout simplement d'y entrer pour se promener ou en admirer l'édifice. Nous n'avons plus comme autrefois un curé pour chaque village. Aujourd'hui, Romilly fait partie d'une même paroisse de Cloyes/ Arrou regroupant 17 clochers. Dans nos églises de village, nous nous y retrouvons généralement pour des événements ponctuels heureux et moins heureux : mariages, baptêmes, obsèques....Depuis quelques années, afin de faire revivre nos belles églises, plusieurs propositions sont faites : célébration aux Rameaux et à la Toussaint, crèche et veillée de Noël, exposition artistique. Nous y sommes tous à chaque fois invités.

En ce qui concerne les Rameaux et la Toussaint, il s'agit de célébrations de la Parole, sans Eucharistie. Elles sont organisées par un petit groupe de personnes du village à qui Jean-Marie Lioult, notre curé, a confié la mission de célébration, d'organisation et d'animation. La préparation de ces événements est également un moment important. Toute personne du village y est la bienvenue. Participer, faire quelque chose ensemble permet de mieux se connaître les uns les autres. Ces célébrations réunissent en général 30 à 40 personnes. Parfois avant de se quitter, un petit goûter est offert. Noël vient d'avoir lieu..... l'occasion de venir admirer la crèche jusqu'au 18 janvier ».



Agenda des manifestations

18 janvier	Galette des rois - Club des Aînés Ruraux
24 janvier	Assemblée générale de l'Association "Romilly sur la Route du Blé"
31 janvier	Goûter dansant des Anciens - Comité des Loisirs
15 février	Repas de la Saint Valentin - Comité des Loisirs
21 février	Soirée Crêpes - déguisement pour ceux qui le souhaitent - Club des Aînés
28 mars	Concours de Belote - Club des Aînés Ruraux
4 avril	Course au trésor et patinette - Comité des Loisirs
26 avril	Brocante - Comité des Loisirs

Infos pratiques

MAIRIE: tel. 02 37 98 31 06

Ouverture le lundi de 9h à 12 h - le jeudi de 16h30 à 18h30

Permanence du maire ou des adjoints:

Lundi et jeudi de 17h à 18h30 ou sur rendez vous avec le maire (06 85 88 25 80)

Le 1^{er} samedi de chaque mois:

Permanence de 10h à 12h assurée à tour de rôle par le maire, les adjoints et les conseillers

Passage du boulanger :

celui de Saint Jean le mardi / jeudi / samedi

celui de la Ferté le mercredi et vendredi

Passage du poissonnier : mercredi

Passage du boucher : jeudi et vendredi

Ces services fonctionneront tant que vous leur serez fidèles

Location de la salle du Parc : contacter Mme Depoorter

Club Les Chênes d'Or: rencontre un mardi sur 2

Horaires de la piscine de Cloyes

lundi	13h30 à 19h	mardi	14h à 20h
mercredi	10h à 20h	jeudi	14h à 20h
vendredi	10h à 21h	samedi	10h à 18h
Dimanche et jours fériés			10h à 18h

Aquagym

lundi	12h30 à 13h30
mardi	19h à 20h
mercredi	19h à 20h
Vendredi	12h30 à 13h30

Etat civil

Naissance :

SERVEAUX Nolan le 25 novembre 2008

Toutes nos félicitations au nouveau né et à ses parents

Décès :

Madame Yvonne LIBERGE le 27 octobre 2008.

L'équipe municipale adresse toutes ses condoléances à la famille de la défunte.



Bulletin municipal d'information -

hiver 2009

Bien vivre à Romilly sur Aigre

Editorial



La vente du Club des Aînés Ruraux le 7 décembre

« **Sur les pas d'Emile Zola** » le 12 octobre 2008 : plus de 195 randonneurs s'étaient donnés rendez vous à Rognes (Romilly dans le roman d'Emile Zola) pour découvrir plusieurs parcours tout autour de notre village (10km, 15km et 20 km pour les plus férus de marche)- organisé par L'ACTIADEL.

Remerciements

Jean-Louis Caillard et Séverine Loeillot tenaient à remercier toutes les personnes qui ont apporté ou proposé leur aide lors de l'accident de Séverine, survenu le 5 septembre 2008...

Encore merci à tous...Séverine revient de loin...elle va mieux et a repris son activité auprès des poneys et chevaux.

www.poney-club-romilly-aigre28.fr

La Commune remercie Pierre Lallier pour la fabrication, sur son mur, d'un panneau d'informations communales, à Moulineuf.

Actualités communautaires

- **Station d'épuration :** travaux commencés en juin 2008, raccordements des 6 communes par tranches.

Romilly : tranche 2 ou 3, donc raccordée en 2009, 2010 ou 2011.

- **Travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable** en cours, raccordement par tranches. Romilly raccordée en 2009. Pour financer en partie ces travaux indispensables, nous avons du augmenter de 0.30 € le m3 d'eau potable et de 0.30 € le m3 d'eau assainie.

- **Nouveau Président à l'Office de Tourisme de Cloyes sur le Loir** depuis le 16 octobre 2008. Jean-Pierre Chevallier a remplacé Guy Le Dû qui s'est investi pendant 23 ans aux services de la commune et plus largement de la région dunoise.

Le début d'une nouvelle année est l'occasion pour chacun de présenter ses meilleurs vœux à l'autre... Il faut que cette pratique demeure mais qu'elle soit sincère. Dans une période économique trouble, où certains d'entre nous traversent des moments difficiles, il nous faut faire preuve de solidarité, de courage et d'espoir. Je pense plus particulièrement à ceux qui font face à la maladie, à ceux qui n'ont pas d'emploi, à ceux qui peinent à se nourrir et aux enfants qui vivent des situations familiales déchirantes... Il faut aussi ne pas trop écouter ceux qui nous prédisent un avenir des plus sombres, relativiser notre propre situation et croire en des lendemains qui chantent... Prenons exemple sur nos aînés qui ont traversé des périodes dramatiques de guerre, de temps difficiles... et qui aujourd'hui encore participent à la vie du village. Ghislaine est de ces gens-là, présente à toutes les réunions du conseil municipal...

Avant de vous retrouver le 16 janvier à 19h00

à la salle du parc, pour la présentation des vœux...

et comme le dit la chanson :

« Je vous souhaite tout le bonheur du monde pour aujourd'hui comme pour demain... »

Votre maire

Philippe GASSELIN

Événements & remerciements

Actualités communautaires

Portrait

Les zones protégées

Vie quotidienne

La presse en a parlé

Notre église

Agenda des manifestations

Infos pratiques - Etat civil



Portrait... de Ghislaine

Une femme discrète, Ghislaine BoucherOriginaire de Lanneray , elle a vécu à Verdes, avant d'arriver à Romilly dans la maison de ses grands parents maternels , à 20 ans, le 1er juillet 1954. De cette année là, date son meilleur souvenirLa veille du 14 juillet, une « expédition » menée par Monsieur et Madame Berger accompagnait Léo Lhuillier tirant une charrette à bras pour un grand tour dans le bourg de Romilly, Saint Calais et Bouche d'Aigre. Passant de maison en maison, ce fut un heureux moment de convivialité dont Ghislaine se souvient avec nostalgie...

Dans les années 50/60, les gens de la Grande Rue « causaient » sur le pas de leurs portes.... il y avait plus de contacts et d'amitié entre eux, la télévision n'existait pas encore...le quotidien avait alors une réalité plus éprouvante physiquement. Elle reconnaît toutefois que la solidarité et l'entraide sont très présentes dans notre village aujourd'hui....Elle se souvient de la famille Ménage qui tenait l'épicerie, le café et l'atelier de maréchal ferrant, au fond de l'impasse à côté de chez elle dans la Grande Rue...Côté fêtes et animations du village : des bals musettes avaient lieu sur la Place des Marronniers, lors des fêtes du Pays - le bal masqué de mardi gras et la Saint Pierre en juin. On y dansait la valse, le tango, des marches, la rumba, la raspa (avis aux danseurs invétérés de cette époque, vous souvenez-vous de cette danse ???).....Les pompiers de Romilly , qui existaient alors, avec leur moto-pompe, organisaient aussi leur kermesse. Une association locale, l'Aigrette, était à l'origine d'un fameux motocross dans les champs, entre la ferme de la Touche et l'Aigre. Par la suite, Ghislaine s'investit à la création du Comité des Loisirs, en 1979. Elle en a été la trésorière, avant de quitter celui-ci en 2002.

Côté professionnel, Ghislaine a travaillé chez Chavigny, le marchand de vin à Cloyes, situé rue Montgreffier, où elle a été employée de bureau pendant 10 ans. Puis elle est partie dans une « institution cloysienne » - la quincaillerie Pouzier, pendant 17 ans. Sa carrière s'est terminée chez Brisard, constructeur de charpentes métalliques à Saint Denis les Ponts...elle s'y rendait en mobylette jusqu'à ce qu'un collègue lui dise que si elle ne s'inscrivait pas au permis de conduire, il le ferait lui-même ! Pour cela, il a fallu qu'elle suive un stage intensif à Orléans en mai 1980.

Côté vie municipale, Ghislaine a été élue le 13 mars 1977 , Monsieur Chesnel était Maire, Monsieur Daviau 1er adjoint, elle-même 2ème adjointe . Le secrétaire de mairie, Monsieur Thierry - Maître d'école en titre -, et son caractère certain, a marqué cette époque de son empreinte. Sur 4 mandats, 2 fois adjointe, Ghislaine s'occupait plus particulièrement des budgets et des manifestations, avec une grande implication pour assister Monsieur Daviau, qui est resté plus de 30 ans au service de la Commune. La vie change, on voit les choses d'une autre manière.... Son dernier mandat s'est terminé le 10 mars 2001 pour laisser la place aux nouvelles générations. Aujourd'hui, Ghislaine, est toujours assidue aux conseils municipaux.

Les zones protégées de Romilly sur Aigre...

S'agissant des démarches liées aux travaux ou permis de construire

La commune ne possède actuellement aucun règlement propre d'urbanisme mais va se doter prochainement d'une carte communale.

Nous sommes actuellement soumis au RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Tous travaux de nature à provoquer une modification de l'aspect extérieur de la maison doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie appelée DP (Demande Préalable).

A) Si vous êtes situé dans la zone « protégée », rayon de 500 m autour du château du Jonchet ou du prieuré de Bouche d'Aigre, votre dossier est instruit par l'Architecte des Bâtiments de France qui rend un avis sous un délai de 3 à 4 mois. Vous êtes concerné par la clause de co-visibilité, vous devez vous conformer à l'avis rendu par les Bâtiments de France. Si l'avis n'est pas respecté, vous recevrez un courrier vous enjoignant de vous mettre en conformité avec la loi et en cas de non respect de la procédure, un procès verbal sera dressé et transmis au procureur de la république.

B) Si vous n'êtes pas dans la zone « protégée », votre dossier est transmis à la DDE (28).

L'avis des Bâtiments de France vaut alors recommandation et son application est laissée à l'appréciation du maire. En cas de non réponse dans les 2 mois des services de l'état, qui suivent la date de dépôt du dossier, vous pouvez considérer que votre demande est acceptée.

Actuellement les volets roulants sont interdits dans la zone « protégée ».

Si les installations datent de moins de 3 ans, il faut régulariser votre situation et faire une demande de travaux (DP). Pour ceux qui ont effectué des installations illégales dans le périmètre protégé, il convient au moins de masquer le mécanisme s'il est apparent et de remettre les anciens volets avant que la mairie ne soit dans l'obligation de vous écrire. Ces règles peuvent paraître discutables, mais elles font partie des obligations légales, et le « cachet traditionnel » du village dont nous sommes tous responsables se trouve altéré par l'installation non conforme de volets roulants.

Pour connaître les zones protégées, une carte est à votre disposition en mairie.

Vie quotidienne

1. Un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est mis en place à Romilly depuis le 13 octobre 2008, sous la Présidence de Philippe Gassel, Vice Présidente Marie Claire Brissard, Secrétaire Béatrice Grudet. En sont membres : Mesdames Chaillié, Depoorter et Foucaud, Messieurs Guiraudou, Mimet et Roncier. Le rôle du CCAS : vous renseigner sur les organismes d'aide existants (portage des repas, aide à domicile, Resto du Cœur...), vous accompagner dans des démarches administratives et vous informer sur les aides existantes pour la réhabilitation des logements. Afin de répondre à vos besoins, n'hésitez pas à contacter la mairie qui fera le nécessaire auprès de cette commission.

2.L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La Communauté de Communes des Trois Rivières s'est engagée, depuis le 13 juin 2008 dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, pour une durée de 5 ans. Depuis son démarrage, l'OPAH a d'ores et déjà permis de : renseigner 130 propriétaires, réhabiliter ou adapter 27 logements, engager 265 000 € de travaux, accorder 100 000 € de subvention.

Vous avez un projet d'amélioration de votre logement (que vous habitez ou que vous louez), bénéficiez gratuitement et sans engagement de votre part, d'informations sur les aides, de conseils pour vos travaux et d'assistance dans vos démarches.

Renseignez-vous auprès d'**Habitat & Développement** au 02 37 20 08 58 du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 14h à 17h ou lors des permanences (sauf en août) :

- le 2ème mercredi du mois, de 10h à 12h à la mairie de Cloyes (salle de réunion, au rez-de-chaussée)

- le 4ème mercredi du mois, de 16h à 18h à Arrou (bureau des permanences, à côté de la bibliothèque)

3.Les nouvelles technologies de l'information : un véritable enjeu d'aménagement du territoire.

Alors que 97.4% des foyers sont éligibles en Eure-et-Loir pour le haut débit, plus de 4 550 en sont privés, les habitations se situant trop loin d'un relais téléphonique. En Pays Dunois, ce sont plus de 700 foyers qui n'ont pas accès au haut débit. Dans les hameaux éloignés des petites villes, malgré les technologies actuelles, il n'est pas toujours aisé de se raccorder au réseau ADSL.

La présence des technologies de l'information et de la communication est indispensable au développement, à l'attractivité et à l'accessibilité d'un territoire. Si l'on veut attirer des entreprises et accueillir de nouveaux habitants, il faut le haut-débit partout, sans fracture numérique entre les villes et les campagnes. De plus, le développement des outils de communication (Internet, téléphonie mobile ...) doit favoriser le développement du "travail à distance" ou "télétravail". Notre territoire doit également aller de l'avant pour favoriser cette nouvelle modalité d'exécution du travail réalisé à distance qui utilise les modes de communication électroniques, informatiques et télématiques.

Des solutions adaptées pour 2009. Parce qu'il est inconcevable que le monde rural soit laissé pour compte en la matière, des solutions adaptées ont été trouvées: la boucle locale radio. Dans le cadre du Plan de dynamisation porté par le Pays Dunois, les trois communautés de communes des Plaines et Vallées Dunoises, de Bonneval et des Trois Rivières ont uni leurs efforts et décidé l'installation du Haut Débit par un système de Boucle Locale Radio (2 mégaoctets ascendants et 3 mégaoctets descendants). Il s'agit d'un investissement coûteux (476.000 euros), mais l'enjeu est important. Cette action est subventionnée par l'Europe, l'Etat et le Conseil Général à hauteur de 80 %. Ce nouveau système permettra de recevoir Internet par les voies hertziennes. Des antennes spécifiques seront installées sur l'ensemble du territoire et les particuliers seront dotés d'antennes qui assureront le relais. Les travaux doivent débuter prochainement.

Connaissez-vous le service de **PORTAGE DES REPAS** de la Communauté de Communes des 3 Rivières ?

Le Service est assuré par l'association **ADMR BEAUCE** qui propose une livraison à domicile de repas à la demande, repas adaptés aux régimes, le cas échéant.

Les menus se composent de : un potage (le soir seulement), une entrée, un plat garni, un fromage ou un laitage, un dessert ou un fruit (avec un choix possible entre deux menus).

Vous pouvez en bénéficier chaque jour ou à la demande pour 7.60 euros.

Toute personne intéressée s'adresse à Madame Annette Boone au 06 10 21 70 84, référente de notre territoire communautaire.

Dépann'emploi - Maison des Services Publics

L'association Dépann'emploi est à votre service pour vos travaux de ménage, repassage, jardinage, bricolage, manutention, petits déménagements, etc...

Contact tous les jours au 02 37 98 59 63 ou sur rendez-vous, à la Maison des Services Publics, à Cloyes sur le Loir, du mardi au jeudi.